

Conjoncture

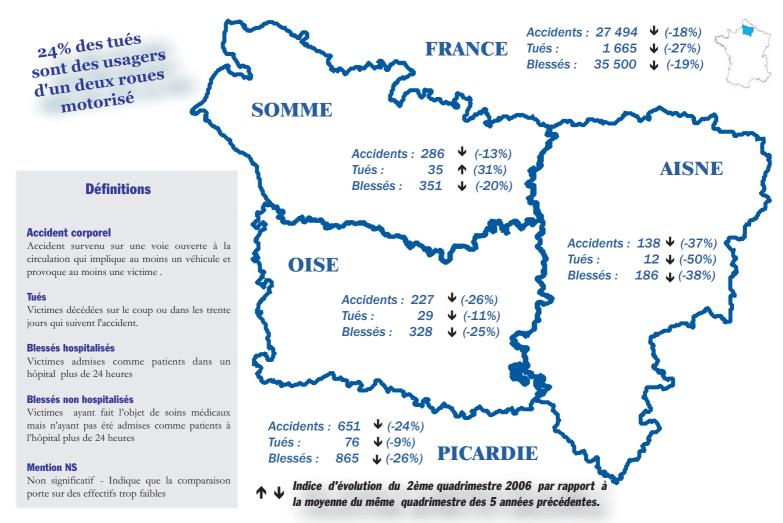
statistiques de la DRE

Numéro 83, mercredi 12 septembre 2007

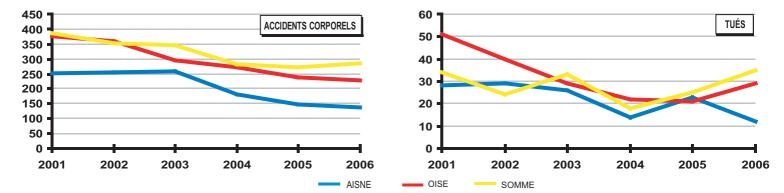
LES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIERE EN PICARDIE : 2ème quadrimestre 2006

R O U T I È En Picardie, 651 accidents corporels de la circulation ont eu lieu entre le mois de mai et le mois d'août de l'année 2006. 76 personnes sont décédées et 865 ont été blessées. Parmi les victimes blessées, 453 ont été hospitalisées. Les évolutions des nombres d'accidents, de tués et de blessés par rapport à la moyenne des cinq années précédentes pour la même période sont respectivement de -24%, -27% et -9%. La baisse du nombre d'accidents étant plus rapide que celle du nombre des tués, le taux de gravité s'établit à 11,7. C'est deux fois la gravité moyenne nationale.

Tous les indicateurs sont à la baisse dans les trois départements à l'exception du nombre de tués dans le département de la Somme, en augmentation sur cette période.



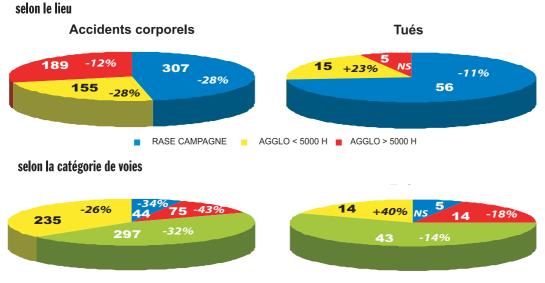
Évolution du nombre des accidents et des tués



Infrastructure Sécurité Routière Observatoire Régional de la Sécurité Routière

Les coefficients exprimés en % concernent l'évolution du 2ème quadrimestre 2006 par rapport à la moyenne des cinq années précédentes pour la même période

Répartition des accidents et des tués



^{*} RNIL : Routes Nationales d'Intérêt Local - Partie des Routes Nationales dont la gestion a été transférée aux départements depuis 2006

■ RN et RNIL*

Les statistiques de la DRE

Directeur de la pubication :

Michel PIGNOL

Réalisation : DRE Picardie

impression :

imprimerie Polygraphique à Amiens Dépôt légal : 3ème trimestre 2007

ISSN 1634-3638

56,rue Jules Barni 80040 Amiens Cedex 1

télécopie : 03 22 91 73 77

mél :

dre-picardie@equipement.gouv.fr

Contact : Observatoire Régional de la Sécurité Routière 03 22 82 25 36

Les victimes

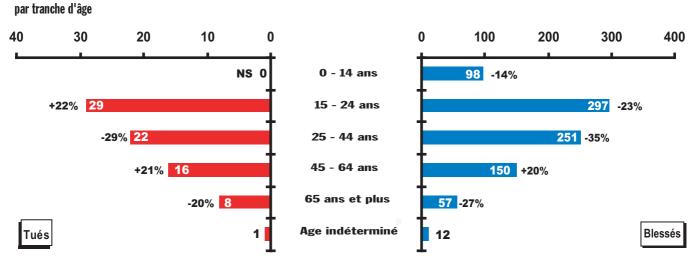
par catégorie d'usager

AUTOROUTES

Usagers impliqués		Tués		Blessés hospitalisés	Blessés	
		Nombre	Evolution*	Nombre	Nombre	Evolution*
Ŷ	Piétons	4	NS	46	85	+18%
"	o o o o o o o o o o o o o o o o o o o	20	-13%	161	268	-13%
	Véhicules légers	49	-11%	215	467	-38%
	Poids lourds	2	NS	15	21	5%
00 00	Transport en commun	О	NS	0	1	NS
	Autre	1	NS	16	23	NS

■ RD sans RNIL *

AUTRES



🔨 A compter du 1er janvier 2005,

afin d'harmoniser les définitions avec celles de nos principaux voisins européens, les définitions des tués et de la gravité des blessures changent.

jusqu'au 31 décembre 2004	à partir du 1er janvier 2005		
Tué : victime décédée sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident	Tué : victime décédée sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident		
Blessé grave : blessé dont l'état nécessite plus de six jours d'hospitalisation	Blessé hospitalisé : victime admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures		
Blessé léger : blessé dont l'état nécessite des soins médicaux ou jusqu'à six jours d'hôspitalisation	Blessé non hospitalisé : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été hospitalisée plus de 24 heures		

^{*} Les évolutions sont calculées par rapport à la moyenne de la même période des 5 années précédentes